



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM ENSISHEIM ET ENVIRONS, 28 RUE DE LA PREMIERE ARMEE 68190 ENSISHEIM déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 3 000 €.

M. Sylvain CLAUDOT, représentant de la société 144 LE MAINE S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 55 IMPASSE DES CLEDOUS 24800 ST SULPICE D EXCIDEUIL, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
M. Sylvain CLAUDOT	200	2 000 €
FENRYS SAS	100	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 08 août 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

J5714

Philippe BOHRER
Directeur

Crédit Mutuel
Ensisheim et Environs
Philippe BOHRER
Directeur
28-30 Rue de la 1^{ère} Armée
68190 ENSISHEIM